



Collège de Valleyfield **OFFRE D'EMPLOI**

Pour un milieu de travail stimulant au coeur d'un cégep réputé et ouvert sur le monde

TECHNICIEN(NE) EN BÂTIMENT (MÉCANIQUE DU BÂTIMENT)

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS – RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Rôles et responsabilités :

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux techniques dans le domaine de la mécanique du bâtiment, pour assurer le fonctionnement des équipements. Elle opère et modifie des installations mécaniques, électriques et de contrôle et applique les programmes d'entretien régulier et préventif des différents équipements, appareils et systèmes générateurs d'énergie ou de services.

Dans le domaine de l'architecture et du génie civil, elle peut aussi travailler sur les aspects des différentes étapes de la vie d'un bâtiment en effectuant divers travaux techniques liés à la conception, à l'élaboration, à la vérification et à la supervision de projets d'aménagement, de rénovation, de restauration ou de construction de bâtiments.

Plus spécifiquement dans le domaine de la mécanique du bâtiment, la personne de cette classe d'emploi est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et des équipements connexes.

Elle est responsable de l'entretien préventif des systèmes mécaniques; elle procède aux inspections régulières et effectue les réparations ou recommande qu'elles soient effectuées.

Elle participe à l'élaboration et à la mise à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes. Elle exploite les programmes de contrôle informatisé des systèmes; elle évalue et propose des projets de conservation et d'économie d'énergie.

Elle reçoit les plaintes qui concernent le confort dans les locaux, vérifie et analyse les problèmes et apporte les correctifs nécessaires.

Dans le domaine de l'architecture ou du génie civil, elle participe à la gestion des espaces et effectue l'inspection périodique des bâtiments.

Elle recueille les informations nécessaires à l'élaboration de projets d'aménagement, de rénovation, de restauration ou de construction. Elle réalise les dessins, effectue le calcul des coûts et évalue la quantité de matériaux et de main-d'œuvre nécessaires à la réalisation des projets.

Elle s'assure du respect du Code du bâtiment, des règlements municipaux et des exigences en matière d'espace et d'implantation.

Elle dresse l'inventaire des travaux à réaliser; elle propose des solutions aux problèmes ou anomalies rencontrés et établit les priorités d'intervention. Elle exploite et fait la mise à jour des banques de données spécialisées; elle développe de nouvelles applications, procède aux analyses et produit des rapports sur divers sujets liés à la gestion des espaces et immeubles.

Elle coordonne les activités d'aménagement avec les intervenantes ou intervenants et assure le suivi des travaux.

Elle surveille les travaux de rénovation, de restauration ou de construction de bâtiments et collabore avec les architectes ou ingénieurs engagés dans les projets. Elle peut agir à titre de répondante ou de répondant pour le collège.

Elle recueille, classe, archive et voit à la mise à jour des plans et des autres documents de son domaine. Elle transmet des fichiers aux organismes externes désignés.

Elle est responsable de la gestion du système de clés. Elle procède à l'attribution, à la fabrication des clés et à l'installation des barillettes de portes.

Elle est responsable du maintien à jour du système de déclaration des locaux et de la transmission de la déclaration annuelle au ministère de l'Enseignement supérieur.

Quel que soit son domaine, elle élabore des plans, rédige des devis à proposer aux fins d'appels d'offres et voit à ce que les travaux respectent les cahiers des charges.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises et profil recherché :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en mécanique du bâtiment, en architecture ou en génie civil selon le domaine approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Bonne connaissance des codes du bâtiment, connaissance des logiciels de la suite Office, connaissance du logiciel Autocad;
- Les candidat(e)s doivent démontrer des habiletés professionnelles sur le plan de l'autonomie, du jugement et de l'initiative.

Conditions de travail

- Salaire horaire variant de 20,42 \$ / heure à 28,58 \$ / heure (déterminé selon l'analyse de votre dossier);
- Horaire : 7h00 à 18h00 (selon les besoins), 35 heures par semaine;
- Annuellement : 4 semaines de vacances et 7 journées de maladie monnayables après la première année;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Programme d'assurances collectives;
- Accès gratuitement à une salle d'entraînement au Collège;
- Environnement de travail stimulant.

Prenez note que des tests portant sur la maîtrise de la langue française et les connaissances techniques seront administrés aux candidats et candidates convoqués(ées) en comité de sélection.

Si le défi vous intéresse, nous vous invitons à déposer votre candidature sur le site web du Collège, dans la section carrière : <https://www.colval.qc.ca/cv?concours=S-016-01> au plus tard le 17 septembre 2018.